

INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant...



Frais de scolarité :

25 € / mois

Pour que l'apprentissage de la musique soit accessible à tous, des réductions vous seront proposées en fonction des revenus de la famille (bourse d'étude) et de votre lieu de résidence.

Exemple :

- **50% de réduction pour les habitants de Commercy**
- **30% de réduction Pour les habitants de la Codécom Commercy - Void -Vaucouleurs (Hors de Commercy)**

Pour l'inscription et pour tous renseignements complémentaires:

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Secrétariat

Place Charles de Gaulle

55200 COMMERCY

Tel : 03.29.91.62.46

Ville de Commercy

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

**Le Parcours
Découverte**

**Dès
18 mois**



Osez la musique !

GUIDE DE L'ÉLÈVE

Le Parcours Découverte : Béb'éveil - Eveil 1 - Eveil 2

A quel âge je peux intégrer le cycle ?

- Le cours de Béb'éveil est ouvert aux enfants dès 18 mois et jusque à la petite section de maternelle.
- Le cours d'éveil 1^o année est ouvert aux enfants scolarisés en moyenne et grande section de maternelle.
- Le cours d'éveil 2^o année est ouvert aux enfants scolarisés en cours préparatoire.

Comment s'organisent les cours ?

- Le cours de Béb'éveil est de 30 minutes hebdomadaire
- Les cours d'éveil 1 et 2 sont de 1 heure hebdomadaire

Quels sont les objectifs du cours de Béb'éveil ?

- Développer les fonctions symboliques, logiques et analytiques de l'enfant.
- Favoriser le développement de l'attention et de la concentration.
- Développement de la coordination aux travers des activités d'expression.

Quels sont les objectifs des cours d'éveil ?

- Développer l'écoute de soi et des autres
- Apprendre à se repérer et se déplacer dans l'espace
- Découvrir les différentes familles d'instruments
- Pratiquer la mémorisation et l'improvisation musicale et corporelle
- Mettre en place une pulsation

Quel suivi ?

Le suivi se fait sous forme de contrôle continu. Un spectacle sera présenté chaque année pour montrer aux parents le travail effectué par les enfants.

Quelle orientation ?

Parallèlement au cours d'éveil 2^o année, je peux m'inscrire en Atelier de sensibilisation et ainsi choisir l'instrument que je vais pratiquer. Je pourrai alors intégrer le 1^o cycle d'enseignement musical.



A toi de jouer !

